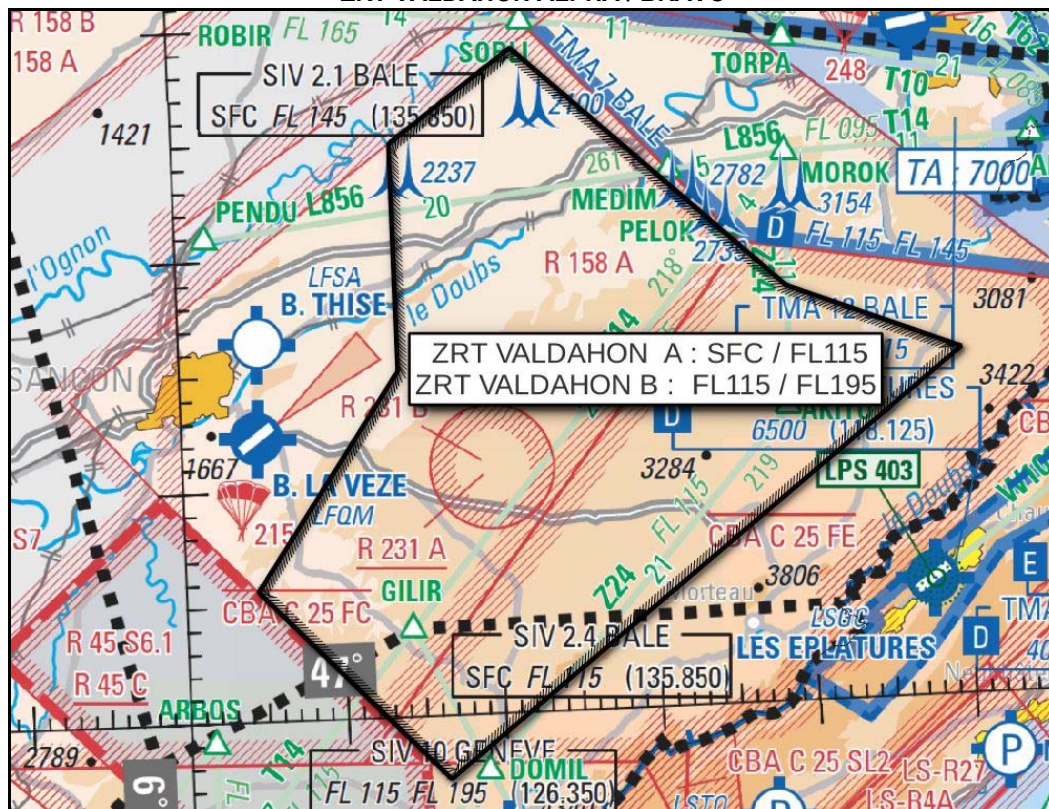


Objet : Création de deux zones réglementées temporaires (ZRT) dans la région de BESANÇON pour l'exercice
CASEX ATC 23-2 VALDAHON

En vigueur : Du lundi 17 juillet 2023 au vendredi 28 juillet 2023

Lieu : FIR : Reims LFEE - AD : Besançon La Vèze LFQM, Besançon Thisé LFSA, Pontarlier LFSP, Montbéliard Courcelles LFSM, Vesoul Frotey LFQW

ZRT VALDAHON ALPHA / BRAVO



Extrait carte 1/1 000 000 SIA - Édition 1 - 2023

ACTIVITÉ

Exercice régional mettant en œuvre un grand nombre d'aéronefs de combat français et étrangers avec simulations de passes de tir. Les missions effectuées à très basse, basse et moyenne altitude nécessitant la mise en œuvre de zones réglementées temporaires dans la région de Besançon.

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

ZRT VALDAHON Alpha et Bravo activables :

Les lundis 17 et 24 juillet 2023 : 0600-2000
Les mardis 18 et 25 juillet 2023 : 0600-2300
Les mercredis 19 et 26 juillet 2023 : 0600-2000
Les jeudis 20 et 27 juillet 2023 : 0600-2300
Les vendredis 21 et 28 juillet 2023 : 0600-1400

ORGANISME GESTIONNAIRE

Escadron de Détection et Contrôle Mobile (indicatif CASCADEUR) (ou en cas d'indisponibilité technique, CDC de remplacement).

INFORMATION DES USAGERS

Activité réelle connue de :

CASCADEUR : 119.700 MHz
RAKI INFO (ou CDC de remplacement RAMBERT INFO) : 119.700 MHz / 317.500 MHz / 143.550 MHz
LUXEUIL APP : 129.925 MHz
BALE INFO : 135.850 MHz
REIMS CTL : 124.955 MHz

STATUT

Zones réglementées temporaires (ZRT) qui coexistent avec les espaces aériens contrôlés avec lesquels elles interfèrent et se substituent aux portions d'espaces à statut particulier avec lesquelles elles interfèrent.

CONDITIONS DE PENETRATION

CAG / CAM : contournement obligatoire sauf pour :

- les aéronefs participant à l'exercice,
- les aéronefs assurant des missions de secours, de sauvetage, de douane, de police ou de sécurité civile, lorsque le contournement n'est pas compatible avec l'exécution de ces missions après autorisation de l'organisme gestionnaire,
- les aéronefs ayant reçu une autorisation du gestionnaire.

Des instructions de cheminement ou d'attente pourront être délivrées aux aéronefs en CAG VFR.

SERVICES RENDUS

CAM : Les services de contrôle, d'information de vol et d'alerte sont rendus dans les ZRT par les organismes gestionnaires.

CAG : Dans les parties des ZRT coexistant avec les espaces aériens contrôlés, les organismes de contrôle habituels rendent, aux usagers autorisés à pénétrer, les services de la circulation aérienne conformément à la classe des espaces aériens contrôlés précités.

LIMITES LATERALES ET VERTICALES

ZRT VALDAHON Alpha et Bravo

Limites latérales

47°28'49"N, 006°22'00"E
 47°18'00"N, 006°39'00"E
 47°15'00"N, 006°50'00"E
 46°57'12"N, 006°16'23"E
 47°05'37"N, 006°04'36"E
 47°15'00"N, 006°14'00"E
 47°24'52"N, 006°14'00"E
 47°28'49"N, 006°22'00"E

ZRT VALDAHON Alpha

Limites verticales
SFC / FL115

ZRT VALDAHON Bravo

Limites verticales
FL115 / FL195

DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES

Des activités complémentaires sont programmées aux horaires suivants dans les zones EU-CBA C 25 FC et EU-CBA C 25 FE et LF-R 158 A et B Mirage 2000 NE :

Les lundis 17 et 24 juillet 2023 : 0600-2000
 Les mardis 18 et 25 juillet 2023 : 0600-2300
 Les mercredis 19 et 26 juillet 2023 : 0600-2000
 Les jeudis 20 et 27 juillet 2023 : 0600-2300
 Les vendredis 21 et 28 juillet 2023 : 0600-1400

Les créneaux d'activation des zones « gérables » sont notifiés à J-1 avant 12h00 par le CDPGE.

Les voies aériennes L856, T14 et le tronçon de la voie aérienne T10 entre ROBIR et TORPA seront soumises à coordination avec l'organisme gestionnaire lors de l'activation de la ZRT Valdahon Bravo.

Toutes les activités aériennes légères sportives et récréatives situées à l'intérieur des ZRT sont suspendues durant les créneaux d'activation.

ORGANISMES A CONTACTER

Jusqu'au 13 juillet :**Commandement de la Défense Aérienne et des Opérations Aériennes / EMO / A7 / Div. E.A**

Téléphone : 04 87 65 47 99 ou 04 87 65 47 98
PNIA 864 942 4799 (5405)

Centre de Formation à l'Appui Aérien 01.451

BA 133 NANCY OCHEY
CS 40 334
54201 Toul CEDEX
Téléphone : 03.83.52.65.41
PNIA : 863 133 38 28

Escadron de Détection et de Contrôle Mobile

Téléphone : 02 36 98 85 40.

A partir du 17 juillet :**Directeur de l'exercice / Cellule Opération du CFAA (Cornac OPS)**

Téléphone : 06.64.48.96.46 / 06.64.48.49.53

Escadron de Détection et de Contrôle Mobile (Cascadeur)

Téléphone : 02 36 98 85 40

Centre de Détection et de Contrôle militaire (CDC) de Cinq Mars la Pile

Téléphone : 02 47 96 28 63 ou 02 47 96 30 00

Centre de Détection et de Contrôle militaire (CDC) de Lyon Mont Verdun

Téléphone : 04 26 72 83 99 ou 04 78 14 65 21
PNIA : 811 942 65 21.